

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUAFLES - LE MARDI 24 NOVEMBRE 2020 à 19 H 30**

### **Présents :**

Anne FROMENT PROUVOST – Patricia PENARD – Olivier RICOLLEAU – Béatrice MEGRET – Alain DRUON – Lilian FAURE – Karine POULLAIN – Nathalie LEPRETRE – Séverine ST GERMAIN – Alexandre DERREY – Patricia BARTOLI – Marie-Thérèse PEZET – Philippe LEHALLEUR – Murielle LEVASSEUR-DUSSART

**Absent** : Alain MARC

**Pouvoir** : Alain MARC donne pouvoir à Anne FROMENT PROUVOST

**Secrétaire de séance** : Patricia BARTOLI

Une demande a été formulée par 2 élus pour que la séance du Conseil Municipal ait lieu à huis-clos compte-tenu de la situation sanitaire.

La séance débute à 19h30. Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 octobre 2020 a été apposé au registre des délibérations, affiché en Mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune. Madame le Maire demande aux conseillers s'ils ont des observations à faire. Aucune n'étant signalée, le compte-rendu est signé ce jour.

Le Conseil Municipal a dû s'interrompre à 19 H 35 et il a été décidé à l'unanimité de reporter la séance au Lundi 30 novembre 2020 à 19 H 30 pour respecter les 3 jours francs.

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE BOUAFLES - LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2020 à 19 H 30**

### **Présents :**

Anne FROMENT PROUVOST – Patricia PENARD – Olivier RICOLLEAU – Béatrice MEGRET – Alain DRUON – Lilian FAURE – Karine POULLAIN – Séverine ST GERMAIN – Alexandre DERREY – Alain MARC (arrivé à 19h45) – Patricia BARTOLI – Marie-Thérèse PEZET – Murielle LEVASSEUR-DUSSART

**Absents** : Nathalie LEPRETRE - Philippe LEHALLEUR

**Pouvoir** : Nathalie LEPRETRE donne pouvoir à Anne FROMENT PROUVOST

**Secrétaire de séance** : Patricia BARTOLI

### **DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

#### **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION INSTRUCTION DU DROIT DES SOLS - SNA**

Madame le Maire informe que le renouvellement concernant la convention IDS (instruction du droit des sols) avec SNA doit être voté avant le 31 décembre 2020.

Ce service permet d'instruire les autorisations de construire. La commune demande d'apporter des amendements à la convention, ceux-ci ne remettant pas en cause la signature de cette convention. Des avenants seront apportés au cours de l'année 2021 pour répondre à nos questions.

La Commune de Bouafles va faire partie du groupe de communes-pilotes concernant le nouveau logiciel d'instruction des dossiers après une période de formation de l'agent en charge des dossiers.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

#### **OPPOSITION AU TRANSFERT DE COMPETENCE PLUI A SNA**

Madame le Maire informe que la plupart des communes de l'agglomération possèdent un outil d'urbanisme (PLU, POS, carte ...). A ce jour, comme l'ensemble des communes du territoire, la commune ne souhaite pas transférer la compétence à SNA dans le cadre d'un PLUi et veut rester maître de ses droits d'urbanisme avec le PLU actuel.

Madame le Maire propose l'opposition à ce transfert de compétence.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **TAXE AMENAGEMENT**

Madame le Maire propose que la taxe d'aménagement qui était fixée au taux de 3,5 % soit maintenue pour l'ensemble des zones UA, UB, AUB, A et AUZ. Elle concerne la taxe d'urbanisme liée à toute construction supérieure à 20 m<sup>2</sup>.

Madame le Maire propose de maintenir l'exonération totale, en application de l'article L331-9 du code de l'urbanisme, pour les abris de jardin, les pigeonniers et les colombiers soumis à la déclaration préalable.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **ASSURANCE STATUTAIRE POUR LES AGENTS – CDG 27**

Madame le Maire confirme l'intérêt de la Commune pour la proposition du Centre de Gestion de négocier un nouveau contrat d'assurance groupe pour l'année 2021. Cela n'engage pas la commune à souscrire à ce contrat si les termes ne lui conviennent pas.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **FENDAGE DU BOIS A DISTRIBUER**

Madame le Maire présente un devis de 3 168,00 euros TTC pour le fendage du bois abattu par la CEMEX, celui-ci ne pouvant pas être distribué en l'état.

Les personnes inscrites vont être contactées afin de confirmer leur intérêt avec une participation financière (qui restera dans tous les cas très inférieure au prix de vente habituel du bois coupé).

Madame le Maire propose de signer ce devis, les modalités de participation seront indiquées aux intéressés prochainement.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **TARIF DES FRAIS DE SCOLARITE**

Madame le Maire informe que les frais de scolarité pour les enfants extérieurs à la Commune de Bouafles sont payants. La facture de scolarité est prise en charge par la commune où résident les familles.

Elle propose de ne pas changer les tarifs, à savoir :

- ° Pour les primaires : 600 euros
- ° Pour les maternelles : 1 200 euros

La convention bipartite avec Vézillon n'ayant pas été renouvelée, ces tarifs seront également appliqués.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **PARTICIPATION FINANCIERE « CONSERVATOIRE DANSE ET MUSIQUE 2020/2021 »**

Madame le Maire propose que la somme de 55 euros maximum soit maintenue sur présentation de la facture. Si la facture est inférieure à cette participation, il sera procédé au remboursement du coût réel. Il est demandé aux parents de faire une demande écrite accompagnée de la facture et d'un RIB.

**Après délibération, cette proposition est acceptée avec une voix CONTRE (Lilian Faure, qui souhaite que d'autres activités culturelles soient également subventionnées), 2 ABSTENTIONS (Alain Druon et Murielle Levasseur- Dussart pour les mêmes raisons que Lilian Faure) et 11 voix POUR.**

## **TARIF DE L'ACTIVITE PERISCOLAIRE 2020/2021**

Madame le Maire propose que le montant de la garderie soit maintenu à 1€ de l'heure et rappelle que toute heure commencée est due et non sécable.

De nombreux enfants sont inscrits à la garderie le matin et le soir.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **TARIF DES CARTES DE PECHE – 2021**

Madame le Maire informe que les tarifs des cartes de pêche sont maintenus au même tarif que 2020 , à savoir

° Pour la journée : 5 euros

° A l'année

- ✓ Pour les habitants de Bouafles : 16 euros (habitants soumis à un impôt foncier)
- ✓ Pour les extérieurs : 35 euros
- ✓ Pour les enfants moins de 16 ans : gratuité
- ✓ Pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés d'un adulte détenteur d'une carte de pêche : gratuité.

A défaut de présentation de la carte, une sanction de 7 euros est due et à ajouter au prix de la carte.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

Pour information, une sous-régie avec le nouveau propriétaire de la TABATIERE (tabac-presse) de Courcelles-sur-Seine a été mise en place

## **BONS CADEAUX DU PERSONNEL**

Madame le Maire propose de reconduire les bons cadeaux d'un montant 130 euros pour les agents ayant plus de 3 mois d'ancienneté au 31/12/2020.

L'ensemble des agents en poste à ce jour vont en bénéficier.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **NOM DU NOUVEAU CIMETIERE**

Madame le Maire propose que le nom du Nouveau Cimetière soit appelé le « Cimetière des Caumonts », dénomination correspondante au lieu-dit de ce cimetière sur le cadastre.

Une pancarte et un fléchage seront installés.

**Après délibération, cette proposition est acceptée à l'unanimité.**

## **Questions diverses**

### **NOMINATION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS**

- Commission travaux : Alain DRUON
- Commission école : Nathalie LEPRETRE
- Commission communication : Karine POUILLAIN

### **RELATION AVEC L'AGENCE ROUTIERE ET VOIRIE**

- Le curage du bassin routier situé Haute Rue près des abribus a été réalisé sans incident, seule une petite réparation de la bâche est nécessaire.
- Des bornes réfléchissantes ont été posées à l'intersection entre l'allée Rosés des Prés et la départementale.
- Le passage piéton demandé par la Commune pour traverser la D316 et la D313 est toujours en étude, le dossier est envoyé par l'agence routière départementale vers une cellule spéciale.
- Rond-point à l'entrée de Bouafles : après une première réunion de travail en partenariat avec la Cemex, un architecte paysagiste a été sollicité pour participer au projet.
- Le ramassage des feuilles a été réalisé par le Syndicat de Voirie en l'absence de l'agent municipal.
- Des carreaux ont été cassés à l'abri bus du début de la rue Haute et au panneau d'affichage rue des Alouettes, ils seront changés par du plexiglas.
- Suite à la demande d'administrés, une étude va être menée afin de déterminer l'emplacement de passages piétons dans la partie Sud du village, qui n'en possède pas, ainsi que l'étude sur le marquage de places de parking Haute Rue.
- Plusieurs conseillers municipaux font état de la vitesse excessive de véhicules tant Haute Rue que rue de Mousseaux. Voir si un stationnement en chicane réduirait les vitesses.

## **SENS DE CIRCULATION**

- Le Chemin de l'Épingle et une partie de la rue Raymond Marc va être mise en sens unique dans le sens Mousseaux / Haute Rue et ce, afin d'éviter les risques de collision avec les enfants qui accèdent à l'école.
- Le tronçon de la rue Raymond Marc entre le Chemin de l'Épingle et la rue de Mousseaux sera uniquement réservé aux piétons et cycles non motorisés.
- De la Haute Rue à la ferme Marc, une dérogation sera prise pour l'accès des engins agricoles. Les éboueurs pourront passer, le rayon de giration au coin du chemin de l'Épingle et de la rue Raymond Marc le permet.

## **BENARD TP**

*Dépôt sauvage* : l'enlèvement des déchets a été réalisé et suivi également par la DREAL.

## **RENOVATION – Logement du gardien de la Salle des Fêtes**

Comme indiqué lors de précédents conseils, le logement du gardien de la salle des Fêtes nécessite des travaux de remise en état. Des devis sont en cours, les travaux seront réalisés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021.

## **CLIS - CEMEX**

La prochaine réunion aura lieu mi-décembre.

## **REGIE SDF**

Madame PATRELLE a clôturé sa régie.

Madame Sabrina LÉBOUGAULT a été nommée régisseuse titulaire et Madame Linda LEVASSEUR régisseuse suppléante. Ces nominations ont été validées par Madame la Trésorière Principale.

## **DOSSIER CŒUR DE BOUAFLES – ARCHITECTE**

Le traité de concession a été présenté par EAD et est en cours d'analyse juridique. Une réunion avec EAD est prévue prochainement pour la 1<sup>ère</sup> tranche de Cœur de Bouafles.

Concernant l'aménagement de la Mairie, la consultation est terminée, un seul architecte a répondu. Une réunion est prévue début décembre pour présenter l'équipe et planifier les tâches.

## **POINT SUR LE NUMERIQUE**

Sur la base des dernières informations consultables sur le site EURE NUMERIQUE NORMANDIE, les branchements devraient avoir lieu courant du 2<sup>ème</sup> semestre 2021.

## **RENOUVELLEMENT ECLAIRAGE PUBLIC : CANDELABRES – SIEGE27**

Un travail est en cours sous la forme d'un audit sur l'ensemble du territoire de la Commune pour déterminer l'état des candélabres qui sont pour certains obsolètes.

Madame Marie Thérèse PEZET est référente auprès du SIEGE 27.

Les travaux à réaliser sont financés par le SIEGE (jusqu'à hauteur de 80%) pour le changement de candélabres et selon les types d'ampoules choisies.

L'audit réalisé doit permettre d'identifier les points lumineux, de définir les besoins et de réaliser un plan pluriannuel de travaux.

Il est nécessaire d'établir la programmation de travaux pour le mois de Mai 2021 afin de connaître la participation financière du SIEGE et le planning des travaux de remplacement.

### **Rappel :**

- L'enfouissement des réseaux est également subventionné.
- A étudier pour les voies (peu nombreuses) pour lesquelles ce n'est pas le cas.

Le rapport d'activité du Siège est disponible pour consultation à la mairie aux heures d'ouverture habituelles.

## **CONCOURS ILLUMINATIONS et DECORATIONS MAIRIE**

Monsieur Lilian FAURE informe que les habitants de Bouafles peuvent s'inscrire pour participer au concours « les plus belles illuminations » jusqu'au **10 décembre 2020** (information faite par la distribution de flyers dans les boîtes aux lettres).

La date de passage du jury est fixée au **Vendredi 18 décembre 2020 à 18 H 30**.

Les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire pour faire partie du jury si elles ne sont pas inscrites au concours.

## **ILLUMINATION MAIRIE**

Des membres du Conseil Municipal vont installer les décors de fin d'année à la Mairie le samedi 5 décembre 2020 à 14 heures.

## **EVENEMENTS**

En raison des risques sanitaires et des prescriptions de l'Etat, toutes les manifestations prévues habituellement en fin d'année sont annulées.

Concernant le Téléthon, les dons sont bien sûr possibles via le site internet, par téléphone au 3637 ou dans l'urne mise à disposition en Mairie. Madame Karine POUILLAIN est référente du Téléthon et peut apporter réponse à vos questions.

Le colis des aînés est à retirer début décembre en Mairie, suivant les consignes données aux intéressés.

**RIFSEEP** (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Dans le cadre d'une refonte nationale des régimes indemnitaires de la Fonction Publique, il convient de procéder à une mise à jour des dossiers de nos agents. Le dossier complet est soumis pour avis au Comité Technique du Centre de Gestion de l'Eure qui se réunira début 2021.

## **VELO ROUTE**

Une réunion a eu lieu au mois d'octobre, les travaux entre Bouafles et les Andelys sont en cours. La modification de la passerelle CEMEX devrait intervenir pendant l'hiver 2021.

L'accessibilité Vézillon/Caravaning du Château/Hameau de Mousseaux est prévue au cours de l'année 2022.

## **ZONE DES POUDRES**

Les travaux entrepris par le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie sont en cours : aménagement des radeaux, de l'observatoire, pose de clôtures (notamment autour du parking près de la salle des fêtes). Une surface de 8,5 ha a été débroussaillée afin de retrouver des pelouses et aérer l'espace. Une information a été affichée par le Conservatoire à l'entrée du site.

## **GROUPE DE TRAVAIL – NUMEROTATION + NOM DE RUES ET DE CHEMINS MANQUANTS**

Un groupe de travail est à créer pour recenser les anomalies sur la voirie : panneaux, dénomination, numérotation, etc...

*Membres du groupe de travail :*

Anne FROMENT PROUVOST – Séverine SAINT-GERMAIN – Béatrice MEGRET – Alexandre DERREY

Un tour de table pour la prise de parole est donné à chaque membre du Conseil Municipal présent, aucune remarque n'est faite.

Fin de séance du conseil Municipal à 21 H 45.